

# **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2016**

**Absents excusés** : MME ROCHE N. (a donné procuration à Mme GARCIA E. – Mme PALLUAT DE BESSET A. (a donné procuration à Mr MIOMANDRE M.) – Mr CLAIR N.

**Présents** : 12

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, l'autorisation de rajouter 2 délibérations à l'ordre du jour :

- La liquidation de la Société ATB et l'attribution du bail à la Société VALFER.
- Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET GENERAL**

**Résultat global de fonctionnement** : + 66 725.37 €      **Résultat global d'investissement** : - 4 648.46 €

Le compte administratif est voté à l'unanimité.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU BUDGET ASSAINISSEMENT**

**Résultat global de fonctionnement** : + 52 584.38 €      **Résultat global d'investissement** : - 1 828.73 €

Le compte administratif est voté à l'unanimité.

## **VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2016**

Il est équilibré en recettes et en dépenses et s'élève à 356 936.37 € en fonctionnement et 281 630.46 € en investissement.

Il est voté à l'unanimité.

## **VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2016**

Il est équilibré en recettes et en dépenses et s'élève à 71 138.76 € en fonctionnement et 53 386.49 € en investissement. Il

est voté à l'unanimité.

## **LIQUIDATION DE LA SOCIETE ATB**

Monsieur le Maire informe que suite à une réunion avec Mme BROCHIER perceptrice à BOEN, il est nécessaire d'inscrire au budget la perte sur les loyers impayés soit 16 000 Euros. Il informe qu'il est nécessaire de faire la même chose au budget assainissement pour un montant de 400 Euros. Le Conseil Municipal accepte ces 2 inscriptions à l'unanimité.

## **ATTRIBUTION DU BAIL A LA SOCIETE VALFER**

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire d'attribuer un bail de location à la société VALFER, représentée par Monsieur VALANCONY et Madame FERNANDES, nouveaux boulangers, récemment installés sur la commune, d'un immeuble à usage de commerce et d'habitation, situé au bourg. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'attribution de ce bail pour un loyer de 850 Euros HT soit 1 020 TTC.

## **AVENANT AU COCS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, les termes du COCS, ainsi que les dernières réunions de Conseils dans lesquelles le projet d'avenant a été abordé plusieurs fois. Indique qu'il est nécessaire de se prononcer sur cet avenant et en rappelle le contenu : Abandon de l'opération « réalisation d'une étude d'aménagement global du bourg » pour un montant de 18 300 euros HT avec une subvention prévisionnelle à hauteur de 50 % et l'inscription de « la transformation d'un local communal en salle d'association », Le Conseil Municipal accepte cet avenant à l'unanimité.

## **ENCAISSEMENT D UN CHEQUE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'encaisser un chèque provenant du CNAS d'un montant de 178.49 Euros pour le remboursement du trop payé sur la cotisation 2015. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

## **REFONTE DU SITE INTERNET**

Monsieur le Maire informe des problèmes récurrents rencontrés pour faire vivre le site actuel et l'impossibilité de joindre le service de maintenance. Présente un devis de la société SITE LINE installée à TRELINS pour un montant de 2 150 Euros HT. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

## **DIVERS**

**Schéma de Coopération Inter Communales** : Monsieur le Maire informe que le schéma approuvé par le Préfet est identique à celui présenté lors du projet. Informe que la commune a rédigé un amendement qui n'a pas été présenté lors de la dernière réunion de la CDCI. Après discussions, le Conseil Municipal décide de continuer les démarches pour que la commune soit rattachée à FEURS.

**ECOLE** : Monsieur le Maire informe d'une réunion d'échanges avec les parents d'élèves le lundi 04 avril à 20 heures à la salle Grenette concernant la fermeture d'une classe pour la rentrée 2016 et l'étude d'un RPI pour la rentrée 2017.

## **PAROLES AUX ELUS**

**G. PONVIANNE** : Présente un plan détaillé et chiffré pour l'extension de la boulangerie afin de créer un WC pour Personnes à Mobilité Réduite (obligatoire pour 2017).

**D. THIVOLET** : Informe de l'arrivée des bacs roulants jaunes semaine 16. Une permanence sera tenue par les élus afin que les habitants se rendent au local des employés (vers la salle Grenette) afin de récupérer leur container :

**Jeudi 28 et vendredi 29/04 : de 17h à 19h30    Samedi 30/04 de 09 h à 12h    Mercredi 04 mai : de 17h à 19h30**

Le Maire,  
M. MIOMANDRE